Un nouveau coup contre le spectacle vivant et la culture

Un lieu incontournable du patrimoine culturel promis aux démolisseurs

LE THEATRE DE L'IRIS MENACE DE DISPARITION !

Si rien n'est fait, le Théâtre de l'Iris de Villeurbanne fermera ses portes prochainement au profit d'une opération immobilière.

Alors que la Ville de Villeurbanne vient de réaffirmer sa confiance au Théâtre de l'IRIS en signant avec lui une convention triennale portant accord sur des objectifs communs et fondamentaux de la politique culturelle municipale, les propriétaires privés du bâtiment viennent d'informer la direction du Théâtre du non renouvellement de son bail de location qui arrive à échéance le 31 décembre prochain.

C'est la disparition programmée d'un théâtre et d'une équipe dont la réputation n'est plus à faire sur l'agglomération du grand Lyon et au-delà, et qui, depuis 22 ans, a présenté plus de 400 spectacles, dont 45 créations de la Compagnie de l'Iris, à plus de 200 000 spectateurs sur Villeurbanne et à quelques 150 000 autres sur le reste du territoire français.

Alternant répertoire classique et textes contemporains, adaptations littéraires et spectacles nés de l'improvisation, la compagnie de l'Iris, résolument hors des sentiers battus, distrait, touche et sait poser question, tout en s'adressant à des publics très divers. Au fil des ans, grâce à un vaste programme de médiation, le Théâtre de l'Iris a su devenir un lieu convivial, ouvert sur la cité et qui avec deux festivals annuels "Brut de Fabrique" et "les turbulents" rapproche les pratiques amateurs du monde professionnel et fait une place aux jeunes comédiens sortis des écoles.

Également investi dans le champ social par son chantier de création "Entrez dans le jeu" (initié par un contrat pilote en relation avec le Conseil Régional), l'Iris est aussi une École d'Art Dramatique (280 élèves environ chaque année), partenaire de l'École Nationale de Musique de Danse et d'Art Dramatique de Villeurbanne dans une collaboration privé/public unique en France, offrant un cursus complet d'enseignement jusqu'au DET, (diplôme de fin d'Études de conservatoire).

Enfin, c'est un lieu de mémoire de la Ville, la trace d'un des derniers cinémas de quartier qui est promis à démolition, au profit d'une opération immobilière.

Nous demandons aux Collectivités publiques, qui se sont engagées aux cotés de l'Iris que tout soit mis en œuvre pour empêcher cette mauvaise action contre le spectacle vivant et permettre au Théâtre de l'Iris de poursuivre, dans son lieu, l'ensemble de ses missions pour l'intérêt de tous : habitants, public, artistes, élèves et futurs artistes.

Signez la pétition de soutien au Théâtre de l'Iris en apposant votre signature ci-après :

Nom	Prénom	Profession/qualité	Mail	signature

Pétition à renvoyer avant le 30 novembre 2011 à : Théâtre de l'Iris - 331, Rue Francis de Pressensé – 69100 Villeurbanne